Image not found or type unknown

Point de départ de la période de Prescription

Par **passoueurd**, le **09/01/2016** à **16:15**

Si un prestataire de services d'investissement ne respecte pas ses obligations concernant la couverture d'un ordre en SRD, quel est le point de départ qui marque le début de la période de 5 ans avant prescription pendant laquelle le client peut se retourner contre l'établissement pour manquement à ses obligations (monétaire et financier, directive MIF etc...
?
Merci par avance de votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés